

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPT E R E N D U S O M M A I R E

<b>Nbre de conseillers</b>	L'an deux mil dix-sept, le 14 avril à 20 heures 30
En exercice : 14 Présents : 08 Votants : 10	Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire,
<b>Date de Convocation</b> 04/04/2017	<b>Etaient présents :</b> Mrs Jean-Louis DURAND, Claude CALOÏ, Laurent BELLOY, Gilles MARLEIX, Mme Séverine LUCAS, Mr Francis DESSE-MARY, Mmes Emmanuelle BOURDON, Valérie ZERBIB.
<b>Date d'affichage</b> 21/04/2017	<b>Absents excusés représentés :</b> Mr Emmanuel VUAGNAT ayant donné pouvoir à Mr Gille MARLEIX ; Mr David GIRARD ayant donné pouvoir à Mr Claude CALOÏ.
	<b>Excusés :</b> Mrs Patrick MARY, Christian COURBEBAISSSE, Benjamin PERINET, Mme Laëtitia LEMAITRE
	<b>Secrétaire de séance :</b> Mr Claude CALOÏ

**Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2017.**

**Vote et approbation du compte de gestion 2016**

Monsieur le Maire donne lecture du bilan de l'exercice 2016. Il propose d'approuver et de voter le compte de gestion pour l'année 2016 de la manière suivante :

**Section de Fonctionnement**

- En dépenses : 480 210.80 €
- En recettes : 486 014.67 €
- Excédent de : 5 803.87 €
- Excédent reporté : 53 259.79 €
- Excédent global de fonctionnement : 59 063.66 €

**Section d'Investissement**

- En dépenses : 35 097.27 €
- En recettes : 45 840.92 €
- Excédent de : 10 743.65 €
- Déficit reporté : 29 171.47 €
- Déficit global d'investissement : 18 427.82 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## Vote et approbation du compte administratif 2016

Monsieur le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2016 qui est en corrélation avec le compte de gestion présenté par la trésorerie. Monsieur le Maire donne la présidence à Monsieur CALOI pour le vote du compte administratif avant de quitter la séance. Monsieur CALOI procède au vote du compte administratif de l'année 2016 de la manière suivante :

### Section de Fonctionnement

- En dépenses : 480 210.80 €
- En recettes : 486 014.67 €
- Excédent de : 5 803.87 €
- Excédent reporté : 53 259.79 €
- Excédent global de fonctionnement : 59 063.66 €

### Section d'Investissement

- En dépenses : 35 097.27 €
- En recettes : 45 840.92 €
- Excédent de : 10 743.65 €
- Déficit reporté : 29 171.47 €
- Déficit global d'investissement : 18 427.82 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée.

## Reprise des résultats

Monsieur le Maire propose la reprise des résultats de l'année 2016 au budget 2017 de la manière suivante :

### Section de Fonctionnement

- En dépenses : 480 210.80 €
- En recettes : 486 014.67 €
- Excédent de : 5 803.87 €
- Excédent reporté : 53 259.79 €
- **Excédent global de fonctionnement : 59 063.66 €**

### Section d'Investissement

- En dépenses : 35 097.27 €
- En recettes : 45 840.92 €
- Excédent de : 10 743.65 €
- Déficit reporté : 29 171.47 €
- **Déficit global d'investissement : 18 427.82 €**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## Vote des taxes locales 2017

Il est proposé de voter les taxes locales pour l'année 2017 de la manière suivante sans pratiquer d'augmentation :

- Taxe d'habitation : 24.45 %
- Taxe foncière (bâti) : 23.79 %
- Taxe foncière (non bâti) : 55.11 %

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## Vote des subventions municipales aux associations extérieures pour l'année 2017

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention aux associations extérieures, dont le montant sera identique à l'an dernier.

DESIGNATION	PROPOSITION ANNEE 2017
ANCIENS COMBATTANTS	100.00 €
ANTENNE EMPLOI	100.00 €
FESTIVAL DES ANCIENS	100.00 €
SOUVENIR Français	100.00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	100.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>500.00 €</b>

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## Vote de la subvention au CCAS

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 2 000.00 euros au CCAS pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## Vote de la subvention à l'ASCM

Monsieur le Maire propose d'allouer à l'ASCM, 1 000.00 euros, montant identique à l'an dernier pour l'année 2017 en précisant qu'il sera possible d'accorder une subvention complémentaire en fonction du projet qui sera proposé notamment pour les 20 ans de l'association.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Vote de la subvention à l'association Music'Arts**

Monsieur le Maire propose d'attribuer la somme de 500.00 Euros à l'association Music'Arts pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Vote et approbation du budget 2017**

Monsieur le Maire présente le budget communal 2017 équilibré en section de fonctionnement et en section d'investissement et propose de l'approuver et de le voter de la manière suivante :

### **Section de Fonctionnement**

- En dépenses : 553 495.89 €
- En recettes : 553 494.89 €

### **Section d'Investissement**

- En dépenses : 387 742.23 €
- En recettes : 387 742.23 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor**

Monsieur le Maire propose d'allouer une indemnité de conseil au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur de la commune de Marchémoret. Le montant s'élève à 397.19 € pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Renouvellement du contrat de livraison des repas et des gouters pour le service périscolaire.**

Monsieur le Maire informe que le contrat de livraison des repas et des gouters pour le service périscolaire arrive à échéance le 31 juillet 2017. Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à lancer un avis d'appel public à la concurrence pour le renouvellement de ce contrat et à l'autoriser à le signer avec une prise d'effet du nouveau contrat au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Contrat d'entretien des équipements de la cuisine du restaurant scolaire de l'école Yves Duteil passé avec la société Hellin Cuisines**

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer un contrat d'entretien des équipements de la cuisine du restaurant scolaire de l'école Yves Duteil avec la société Hellin Cuisines pour l'année 2017 avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> avril 2017. Le montant de la prestation s'élève à 851.00 € HT.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Motion : Liaison d'intérêt Départemental A4-RN36**

Monsieur le Maire propose de voter une motion pour la liaison d'intérêt départemental A4-RN 36, afin de demander à ce que l'Etat respecte ses engagements au respect et à l'application de la DUP du 27 juillet 2012 pour ouvrir le barreau A4-RN 36 utile à toute la Seine-et-Marne et qui permettra une fluidité du trafic autoroutier.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Adhésion à l'association Seine-et-Marne Ensemble**

Monsieur le Maire propose d'adhérer à l'association Seinet-et-Marne Ensemble et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le projet de statuts de ladite association dont la mise en place a un double objectif :

- S'assurer d'un développement équilibré du territoire et veiller aux réponses apportées aux enjeux majeurs d'aménagement et de développement,
- Peser et faire entendre la voix de la Seine-et-Marne auprès de l'Etat, de la Région, ainsi que dans les décisions de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France, de l'Association des Collectivités du Grand Roissy (ACGR) ou encore de l'Entente métropolitaine qui se met en place sur le faisceau Nord Francilien incluant les aéroports de Paris CDG et du Bourget

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Convention d'assistance et de conseils en droit de l'urbanisme passée avec le cabinet d'urbanisme X.FRANCOIS**

Monsieur le Maire propose de signer la convention d'assistance et de conseils en droit de l'urbanisme passée avec le cabinet X.FRANCOIS. Monsieur le Maire précise que le service est payé à l'acte.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h29.